

# FICHE INSCRIPTION - ANNEE 2017/2018



Nom	Prénom
Adresse :	

Téléphone :	Code Postal :
-------------	---------------

Age :	Date de naissance :
-------	---------------------

Disciplines ( <i>entourer la ou les discipline(s) choisie(s)</i> )		
CLASSIQUE CONTEMPORAIN	JAZZ	NEX STYLE
Nombre de cours		

## Père

Nom :	Prénom :
Tel :	Mail :

## Mère

Nom :	Prénom :
Tel :	Mail :

### DOCUMENTS A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Attestation d'assurance (RC et assurance personnelle)	OUI	NON
Numéro d'assurance concernant l'enfant	OUI	NON
Certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse	OUI	NON
Autorisation d'évacuation par le SAMU	OUI	NON

**CONDITIONS D'INSCRIPTION :** Les inscriptions s'effectuent sur **engagement annuel**. Le paiement sera effectué au moment de l'inscription en **1, 3, 4 ou 6 chèques**, à condition de remettre la totalité des chèques en même temps que **les frais d'adhésion**.

Deux clauses non restrictives en cas d'impossibilité de continuer les cours :  
Problème grave de santé ou mutation

**LES ABSENCES OU ABANDON EN COURS D'ANNEE E SERONT PAS REMBOURSES**

Je soussigné déclare avoir pris connaissance du règlement de l'association d'INCANTI, studio G, OBJECTIF DANSE, et en accepte les conditions

Signature des parents et de l'élève, précédé de la mention « lu et approuvé »

### TARTIF DE L'ASSOCIATION «enfants, ados »

AVANCE COSTUME 50 €	EN 6 CHEQUES + 40 € adhésion	EN 3 CHEQUES + 40 € adhésion	EN 4 CHEQUES + 40 € adhésion	EN 1 CHEQUE + 40 € adhésion	+ Adhésion annuelle 40 € TOTAL ANNEE
EVEIL 4/6 ans 45 €/mois	6 x 75,00 €	3 x 150,00 €	4 x 112,50€	450,00 €	490,00 €
1 cours/ semaine 48€/mois	6 x 80,00 €	3 x 160,00 €	4 x 120,00 €	480,00 €	520,00 €
2 cours/ semaine 65€/mois	6 x 108,00 €	3 x 216,00 €	4 x 162,50€	650,00 €	690,00 €
3 cours/ semaine 78€/mois	6 x 130,00 €	3 x 260,00 €	4 x 195,00 €	780,00 €	820,00 €
4 cours et plus 85€/mois	6 x 141,00 €	3 x 283,00 €	4 x 212,50 €	850,00 €	890,00 €

Pour un deuxième enfant de la même famille 10 °/° de réduction sur la plus petite des cotisations

Pour un troisième enfant de la même famille 10 °/° de réduction sur la plus petite des cotisations et adhésion offerte.

Tous les cours supplémentaires pour le gala sont compris dans la cotisation

### REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE DE DANSE

#### ASSIDUITE / COMPORTEMENT

L'assiduité de l'élève est primordiale au sein de l'Ecole, les absences répétées d'un élève pénalise le groupe dans son ensemble.

Nous vous demandons de prévenir l'Ecole par SMS de l'absence de votre enfant, quel que soit l'âge.

Le téléphone portable doit être éteint pendant toute la durée du cours, afin de ne pas déranger la classe et la concentration nécessaire que cette discipline demande;

Les sacs ne devront pas rester dans les vestiaires durant les cours.

#### TENUES

Les cheveux doivent être attachés pour tous les cours.

##### Eveil

Justaucorps, collant sans pied

La même tenue sera choisie lorsque les différents groupes seront définis et servira pour les démonstrations et galas de danse.

##### Classique

Le chignon, collant chair, justaucorps, jupette ou short prêt du corps et demi pointe.

Une commande de groupe est faite en début d'année. Chaque niveau aura sa couleur.

##### Hip hop / New Style

Une paire de baskets strictement réservées à la danse est obligatoire pour tous les spectacles, pantalon large, jogging, short, tee-shirt au choix.

##### Jazz / Contemporain

Pantalon, short, collant et tee shirt, brassière body adaptés à la danse.

#### ORGANISATION DES COURS

Les cours débutent à la mi-septembre et se terminent fin juin.

Le rythme de l'école de danse est le même que le rythme scolaire SAUF la première semaine des vacances de Pâques, consacrée à la préparation du Gala.

Les parents d'élèves doivent accompagner leur(s) enfants(s) au sein de l'établissement d'Objectif Danse dans lequel seront dispensés les cours, au moins 5 minutes avant le début de la classe. Ils doivent également s'assurer de la présence du professeur dans l'établissement.

Les enfants doivent être récupérés par leur parent au sein de l'établissement à la fin du cours.

Aucun enfant ne doit rester seul dans les vestiaires sans surveillance (l'association n'est pas une garderie). La responsabilité de l'association s'arrête à la porte d'entrée de l'école de danse.

Des cours supplémentaires sont programmés le dernier mois avant les GALAS.

**«LE TÉLÉPHONE PORTABLE DOIT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT ÉTEINT PENDANT TOUTE LA DURÉE DU COURS»**